

Un nouveau terrain synthétique pour la prochaine saison du Cellier Mauves FC



Exemple de terrain synthétique avec piste d'athlétisme conçu par ATHLETICO INGENIERIE.

En septembre sonnera l'heure de la rentrée, celle de 2023 sera marquée par la livraison d'un nouvel équipement sportif : le terrain synthétique de football.

Après de nombreux échanges entre les élus et les membres du club de football Le Cellier Mauves FC, il a fallu trancher pour faire un choix. Un choix qui ne peut pas combler toutes les attentes mais qui est raisonné et motivé par différents arguments ayant mené à un accord commun. À l'heure actuelle, de nombreuses communes font le même choix, celui de réaliser, si elles peuvent se le permettre, des terrains synthétiques pour la pratique du football. En ce qui concerne Le Cellier, le plan budgétaire d'investissements a été bâti avec une part importante dédiée aux équipements sportifs.

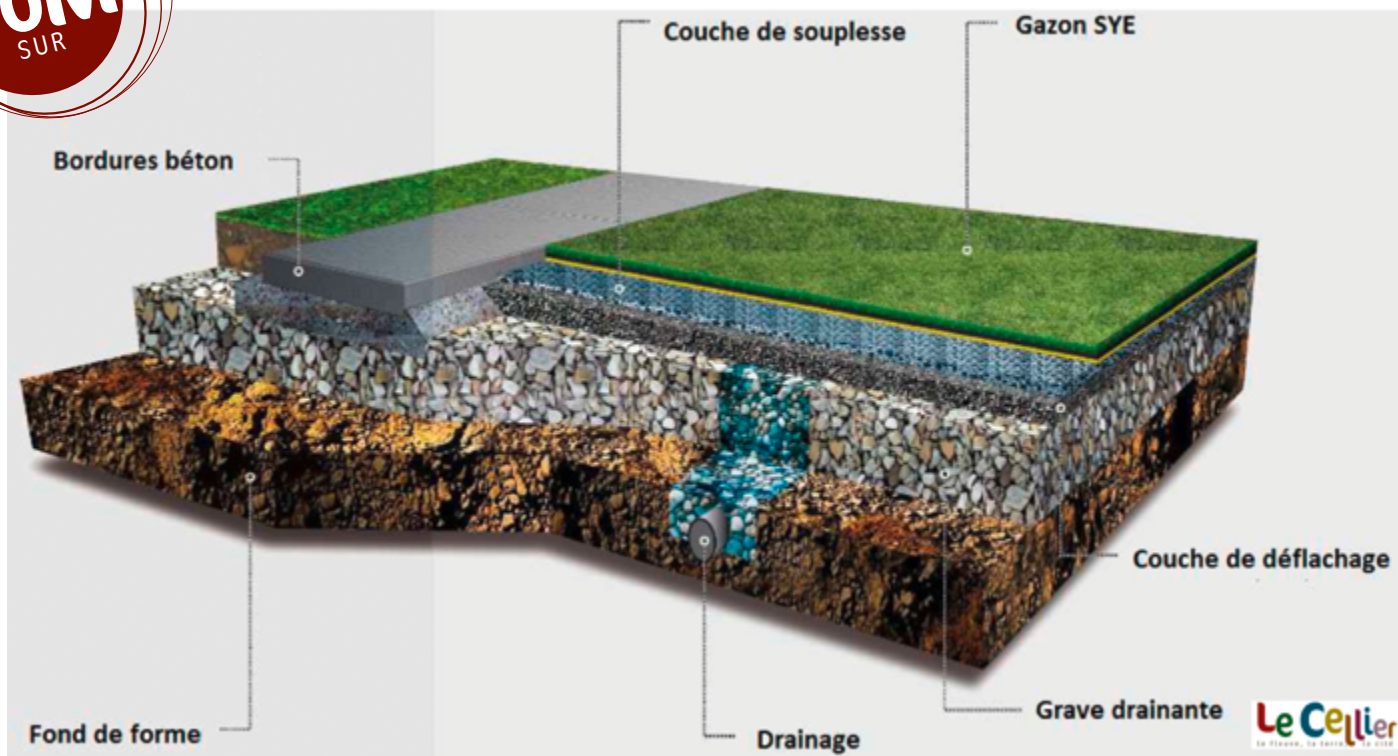
Pourquoi un terrain synthétique et pas le renouvellement du terrain en herbe ?

Plusieurs raisons ont motivé cet investissement :

- **Tout d'abord un souci écologique.** Nous sommes tous conscients que l'eau est une ressource qui se tarie au fur et à mesure des années. La sécheresse arrive de plus en plus tôt et la pluie ne suffit malheureusement plus à répondre aux besoins. Un terrain de football en herbe consomme énormément d'eau. Pour

celui du Cellier, 1 300 m³ d'eau de ville et issue d'un forage sont nécessaires pour son fonctionnement annuel. Pour information, un terrain en herbe lambda demande une consommation en eau moyenne de 1 500 m³. Le Cellier était dans cette moyenne.

>>>



- L'actuel coût de l'entretien annuel du terrain en herbe représente environ 40 000 €. Il comprend l'entretien de la pelouse par des professionnels, la location du robot tondeur, l'intervention des agents municipaux pour le traçage du terrain pour les matchs, les diverses réparations, les factures annuelles d'eau et l'électricité. **L'entretien du nouveau terrain synthétique, en lieu et place de ce terrain en herbe, est estimé à environ 5 000 € annuels tout inclus.**
- **Le temps d'utilisation du terrain a aussi pesé dans la balance.** En effet, un terrain en herbe en temps normal, hors intempéries le rendant très souvent impraticable (la sécheresse ou à l'inverse un terrain détrempé), a une durée d'utilisation de 12 heures par semaine. À contrario, celle d'un terrain synthétique est estimée à environ 60 heures hebdomadaires. Cela permettra de réaliser des entraînements et des matchs plus sereinement. De plus, il ne faut pas oublier l'entente entre le club de football du Cellier et celui de Mauves-sur-Loire. Cette dernière détient un terrain en herbe et un terrain stabilisé également. La mutualisation de tous ces terrains est de mise !

Présentation de cet investissement en détails

- **Le terrain va mesurer 105 m de long sur 68 m de large, en parfaite homologation avec la Fédération Française de Football (F.F.F) pour les matchs officiels.** Si celui-ci avait été réalisé à la place du terrain stabilisé pour garder le terrain en herbe, l'emplacement n'aurait pas permis cette homologation.
- Le terrain qui a été choisi est réalisé avec ce qui se fait de mieux aujourd'hui. Les matériaux utilisés sont plus respectueux pour la santé des joueurs et de l'environnement. Le sol est fait d'une moquette fibre agrémentée de granulats en liège. Les matériaux utilisés draineront l'eau de pluie (cf. dessin de coupe ci-dessus).
- Les éclairages mesurent 18 m de haut et sont en LED. Ils sont également conformes à la réglementation de la Fédération Française de Football pour les matchs et peu énergivores. De plus, ces éclairages permettront les entraînements les soirs d'hiver, chose qui n'était pas possible avec le terrain en herbe actuel non éclairé.

- Le panneau des scores est réalisé localement par la société cellarienne Stramatel.
- Une surprise supplémentaire autour de ce terrain : la réalisation de 2 pistes d'athlétisme.
- Le parking et les vestiaires actuels resteront identiques.
- Le terrain stabilisé sera entretenu comme avant. Il conviendra d'apprécier à terme son utilisation en fonction de celle du terrain synthétique.

Parlons budget

Il est d'environ 850 000 € HT hors subventions dont une part non négligeable est dédiée à l'éclairage.

Les élus espèrent que cet investissement permettra l'organisation de nombreux entraînements, matchs et surtout contribuer au plaisir des sportifs amateurs passionnés de venir fouler ce nouveau terrain.

Point sur la halle des sports (projet 2024)

Soucieux de réaliser un nouveau parc des sports répondant au plus grand nombre d'utilisateurs, la municipalité a également opté pour l'investissement, à côté du terrain synthétique, d'une halle des sports de 44 m de long sur 36 m de large et 12 m de haut. Equipée d'une grande salle de sports, de plusieurs vestiaires pour les utilisateurs et les arbitres, de bureaux, d'une salle de convivialité, de toilettes, de rangements... ce ne sont pas moins de 1 800 m² qui seront dédiés principalement au badminton, tennis et futsal. À terme, l'utilisation de

cette halle des sports pourra être revue en fonction des demandes des utilisateurs et des plannings d'occupation des salles. Quant au club de basket, ses activités continueront à se dérouler au complexe sportif actuel. L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de cette nouvelle halle est à l'étude. Le coût de cette infrastructure est estimé à 2 millions d'euros environ hors subventions. Une livraison est prévue pour septembre 2024. Une réunion est prévue le 24 mai avec les associations et le maître d'œuvre pour présentation et concertations.

Vie communale

Week-end franco-allemand rempli d'émotions et de joie



Le maire de Langförden remet au maire du Cellier un panneau symbolisant la distance qui sépare les 2 communes jumelées.

Le week-end des 24 et 25 mars derniers, une importante délégation allemande de Langförden a été accueillie au Cellier pour des retrouvailles dans la joie. Celle-ci n'était pas venue depuis 2018 pour des raisons essentiellement liées au Covid. Ces dernières semaines, l'équipe du comité de jumelage en partenariat avec la municipalité organisait les différents moments d'échanges, de partages et de visites à la fois sur Le Cellier et Nantes.

Dès le vendredi 23 mars, les 2 directrices de l'école Saint-Jean-Bosco et de Langförden accompagnées de leurs équipes, se sont rencontrées dans les locaux de l'école privée pour échanger sur le futur projet scolaire entre leurs 2 écoles. Le Président Jean-Michel BLAIS ainsi que son équipe souhaitent vivement que ce projet puisse devenir réalité dans les prochains mois et ce dans l'intérêt de tous.

Le maire de Langförden Dirk LÜBBE ainsi que la délégation allemande très heureux et satisfaits du week-end soulignent la bonne organisation pour les différents moments vécus. Le comité de jumelage remercie les familles d'hébergement pour leur accueil chaleureux ainsi que tous les acteurs impliqués dans la réussite de ces retrouvailles.



La délégation allemande et les familles d'accueil du Cellier ont été chaleureusement accueillies en mairie.



Rencontre entre l'équipe enseignante de Langförden et celle de l'école Saint-Jean-Bosco.

Les prochaines rencontres importantes et officielles sont prévues à Langförden en mars 2024 pour les 35 ans du jumelage entre les deux communes.

Pour toutes informations, contactez le comité de jumelage du Cellier à ceej.lecellier@gmail.com ou au 06 73 09 84 74.

Vie communale

Objets trouvés ou perdus

Désormais les objets trouvés sur la voirie et dans les bâtiments publics de la commune font l'objet d'une réglementation afin d'en assurer la gestion. Chaque objet, qu'il soit perdu ou trouvé, est consigné dans un registre avec un maximum de détails pour que le propriétaire puisse récupérer son bien.

En fonction de la valeur de l'objet trouvé, un délai de conservation est respecté le temps que le propriétaire se manifeste. Ce délai est très court pour les documents d'identité, afin de lutter contre l'usurpation d'identité, mais peut être plus long pour un vêtement (6 mois) et au maximum un an pour un objet de valeur.

Si le propriétaire ne s'est pas manifesté, les objets perdus prendront des destinations diverses : destruction (clés, objets souillés...), **retour aux organismes émetteurs** (papiers d'identité, cartes bancaires...), **don à des associations** (vêtements, objets divers sans valeur...) **et transmission au Domaine, un opérateur public qui procède aux ventes aux enchères pour les organismes publics** (ordinateur, bijoux...).

Dans la pratique, les objets trouvés ne sont majoritairement pas réclamés par leur propriétaire. La Commune vous invite à prendre le réflexe de lui faire part d'une perte d'un objet sur Le Cellier. Pour cela, adressez-vous à l'accueil de la mairie ou à mairie@lecellier.fr en apportant un maximum d'informations.

« Une Naissance, un Arbre » : un projet du Conseil des Jeunes Cellariens

Votre enfant est né en 2022 ?

Initiée et financée par la Région à hauteur de 15 € par arbre planté, la Commune du Cellier, via l'initiative du Conseil des Jeunes Cellariens, s'engage dans l'opération « une Naissance, un Arbre ».

Objectifs du projet

Outre l'aspect symbolique de cet événement, il s'agit d'une **démarche écologique bénéfique à tous et plus que jamais nécessaire, permettant de contribuer à préserver la biodiversité et réduire l'impact sur le changement climatique.** Cette initiative est, par ailleurs, l'occasion de nous sensibiliser à l'environnement.

Choix et rôle de l'arbre

Qu'il soit fruitier, d'ornement, caduque ou conifère, l'arbre rend bon nombre de services :

- Grâce à son ombre, il rafraîchit l'ambiance estivale par évaporation et transpiration
- Il protège face aux intempéries (vent...)
- Il purifie l'air que nous respirons en absorbant le gaz carbonique
- Il est vecteur de bien-être et joue sur notre santé et notre bonne humeur
- Il permet l'absorption des eaux pluviales et limite l'érosion
- Il assure un ensemble de fonctions écologiques et environnementales essentielles telles qu'abris et garde-manger pour la faune...

Accompagnées des agents du service municipal en charge des espaces verts pour planter plusieurs essences locales aux abords de la mairie, du complexe sportif et du chemin de la Savariais, les familles, dont les enfants sont nés en 2022, sont invitées à une matinée de plantation le samedi 25 novembre prochain. L'occasion également de pouvoir échanger avec les professionnels sur l'importance de la place de l'arbre dans notre commune.

Comment s'inscrire ?

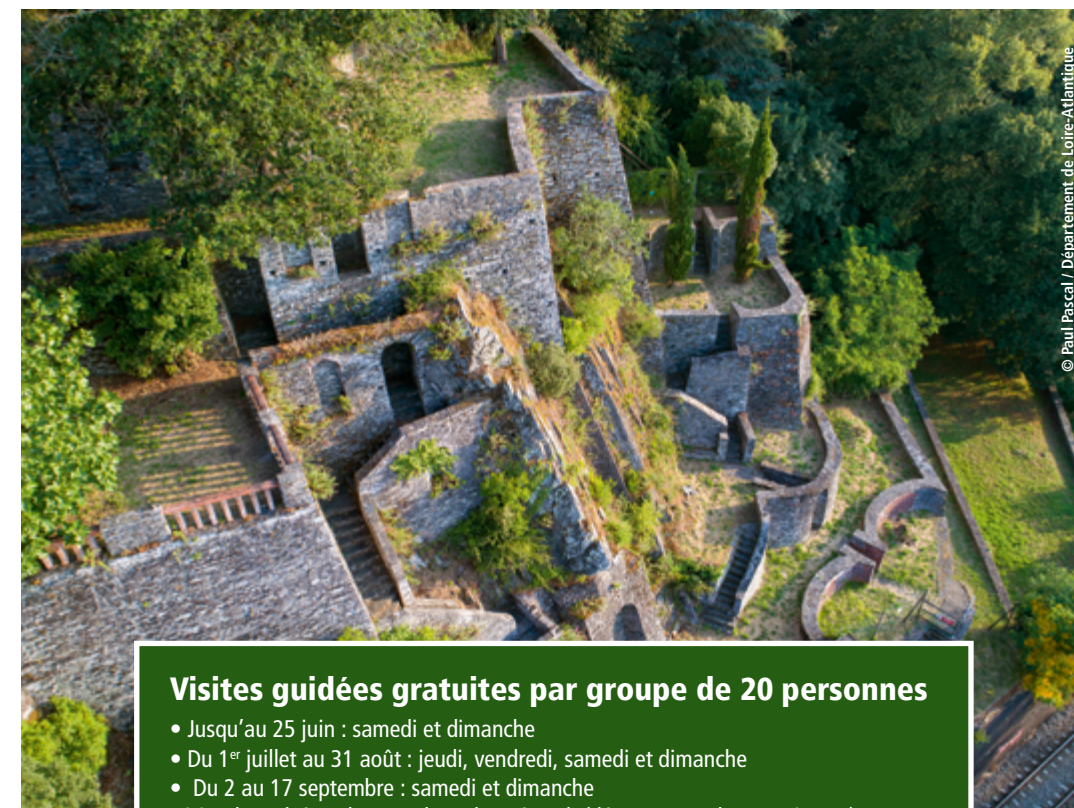
Les familles concernées souhaitant participer peuvent s'inscrire à cette opération citoyenne **avant le 1^{er} novembre** auprès du Conseil des Jeunes Cellariens : cjc@lecellier.fr ou 02 40 25 48 92



Les Folies Siffait : saison d'ouverture du site au public

Le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec la Commune, vous invite à découvrir ce mystérieux labyrinthe d'escaliers et de végétation, dont les murs envahis par la nature et les terrasses en pierre sèche, offrent une vue imprenable sur la Loire. Propriété du Département, cette œuvre originale de Maximilien Siffait, construite entre 1816 et 1830, est un **site patrimonial fragile et un espace naturel à préserver.**

Attention site escarpé : présence de nombreux escaliers sur un dénivelé de 70 mètres. Le site ne permet pas l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Pensez à bien vous chauffer !



Visites guidées gratuites par groupe de 20 personnes

- Jusqu'au 25 juin : samedi et dimanche
 - Du 1^{er} juillet au 31 août : jeudi, vendredi, samedi et dimanche
 - Du 2 au 17 septembre : samedi et dimanche
- Visite de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h (départ toutes les 30 minutes)
Durée visite : 1 h 30

RÉSERVATION OBLIGATOIRE sur jardins-folies-siffait.fr

Plan canicule : enregistrez-vous pour être alerté

La Commune pense aux plus vulnérables et active chaque été le plan canicule. Ce dispositif d'urgence permet l'aide et l'assistance des personnes en cas de fortes chaleurs.

Si vous êtes seul(e), isolé(e), fragile, âgé(e) de plus de 65 ans ou en situation de handicap ou de dépendance, signalez-vous dès maintenant auprès du CCAS par mail à ccas@lecellier.fr, par téléphone au 02 40 25 42 98 ou

directement à la mairie. Vous serez alors inscrit sur le registre et contacté par téléphone si une alerte canicule est déclenchée par la Préfecture.

Si dans votre entourage vous connaissez des personnes susceptibles d'être concernées par ce plan, n'hésitez pas à les inciter à se manifester auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

Forum des Associations

Pour la 22^e année consécutive, la Commune de Le Cellier organise le Forum des Associations le samedi 9 septembre 2023 au Complexe Sportif Charles des Jamières (intérieur – extérieur). Comme chaque année, **son accès est gratuit et ouvert au public de 9 h à 13 h** (merci aux associations présentes de s'engager à respecter ces horaires).

Afin de valoriser la richesse de son tissu associatif et de permettre au plus grand nombre d'associations de se faire connaître, **ce forum propose aux Cellariennes et Cellariens de venir rencontrer les associations de la commune et de découvrir la multitude de leurs activités (sport, culture, loisirs, animation...).**

Organisé dans le cadre de la politique d'aide à la vie associative souhaitée par la municipalité, le forum présentera, à nouveau, tous les domaines associatifs. **Il permettra aux visiteurs d'assister à de nombreuses démonstrations et leur facilitera le choix d'adhérer à une ou plusieurs associations présentes.**



Samedi 9 septembre à 9 h 30 en mairie

Accueil des nouveaux arrivants

La municipalité organise simultanément la matinée d'accueil des nouveaux arrivants et le Forum des associations.

Cette matinée d'accueil dédiée aux nouveaux Cellariens(ne)s a pour but de présenter leur nouvelle commune et faciliter leur intégration. C'est également une opportunité pour les nouveaux résidents

de se présenter et de tisser des liens avec d'autres Cellariens(ne)s comme bien sûr les associations du Cellier. **Après un accueil en mairie et une visite commentée de la commune en car, les nouveaux arrivants iront ensuite à la rencontre des acteurs associatifs, largement mobilisés sur le Forum des Associations.**

Les nouveaux Cellariens(ne)s qui souhaitent participer à cette matinée d'accueil sont invités à s'inscrire auprès du service Communication : infocom@lecellier.fr ou 02 40 25 40 18. Date butoir d'inscription : 25 août*.

**Au-delà de cette date, les personnes seront inscrites sur la matinée d'accueil des nouveaux arrivants 2024.*

Vie scolaire et extra scolaire

Lire et Faire lire, la lecture en partage



Histoires qui font rire, histoires qui font peur, histoires qui font voyager, rêver... pour le plaisir de lire et d'être ensemble. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, sur le temps méridien au retour du restaurant scolaire, les 6 bénévoles de Lire et Faire lire se relaient chaque jour pour offrir des lectures aux enfants volontaires. Et que ce soit du côté des enfants ou des lectrices, le plaisir est là !

Le 11 avril dernier, c'est à la mairie que le rendez-vous était donné. Les enfants se sont déplacés pour faire valoir leur choix parmi les 6 poèmes sélectionnés par les lectrices. Munis de leur carte d'électeur, les enfants se sont très sérieusement prêtés au jeu électoral. Avec les convaincus et les hésitants jusque dans l'isolement ! Un bon apprentissage de leur future responsabilité de citoyens. Les résultats ont été proclamés devant l'ensemble des 29 votants et c'est le poème : « L'école de mes rêves » qui a remporté la majorité des suffrages.

Un grand merci aux enfants et surtout aux lectrices Marie-Odile, Colette, Danielle, Marie-Thérèse, Anita, Chantal, sans qui, rien ne serait possible.

Un tour du monde en chansons : projet chant choral à l'école élémentaire publique

Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle), les élèves doivent rencontrer différentes pratiques de la maternelle au lycée. Les élèves de cycle 3 ont pratiqué le hip hop, ceux de cycle 2, le chant avec un chef de chœur musicien.

Le jeudi 6 avril, les trois classes de cycle 2 ont chanté en soirée devant leurs parents dans la salle William-Turner.

L'intervenant Jean-Philippe LAUR est connu et apprécié à l'école car il avait déjà mené un travail similaire l'année dernière avec les élèves de cycle 3. C'est la COMPA qui propose et finance (via l'association MUSIQUE et DANSE), l'intervention de ce professionnel.

Avec 8 heures de pratique, chaque classe a été capable de chanter trois chansons et de réaliser quelques percussions. Jean-Philippe a agrémenté la prestation de



son accordéon et de son ukulélé.

C'est avec un réel plaisir et une belle concentration que les élèves sont montés sur la scène de la salle William-Turner. En lien avec leurs projets de classe, ils ont proposé un tour du monde en chanson.

En alternant les classes au cours du parcours en école élémentaire, l'équipe fait

le choix d'un fil conducteur autour de la chorale pour permettre à tous de progresser et d'avoir du plaisir à chanter. D'autres projets sont menés dans l'école pour enrichir et varier ce PEAC avec un intervenant (théâtre, fresque, bande dessinée, etc).

École maternelle publique Les Lonnières : inscriptions et visite d'école

Les inscriptions sont à faire dès à présent auprès du Service Education de la Mairie. Plus les élèves sont inscrits tôt, plus l'équipe enseignante peut envisager son organisation pour la prochaine rentrée. Il vous faudra apporter le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de vaccination de votre enfant.

Afin de préparer au mieux les enfants de Petite Section à sauter ce grand pas vers l'inconnu, l'école organise un temps de classe en groupe réduit pour tous les nouveaux inscrits nés en 2020. La directrice de l'école a déjà contacté les premiers inscrits pour une première session et contactera les nouvelles familles pour

les informer de la date de la seconde session dès que la Mairie aura enregistré l'inscription de leur enfant.

Parallèlement, une visite d'école en famille qui se veut conviviale est organisée mardi 4 juillet à 17 h 30 pour tous les nouveaux élèves de l'école, de la Petite à la Grande Section.

Pour toute question ou complément d'informations, vous pouvez contacter la Directrice de l'école (de préférence le vendredi, jour de décharge) au 02 40 25 44 11 ou par courriel à ce.0441867r@ac-nantes.fr

Vie scolaire et extra scolaire

Ecole Saint-Jean-Bosco : action de solidarité de proximité



Vendredi 7 avril 2023 a eu lieu la nouvelle édition de l'opération « Bol de Riz ». Il s'agit d'un temps de convivialité au cours duquel les enfants partagent ensemble un repas simple. Les enfants font l'effort de ne pas prendre un repas habituel pour participer à une action caritative. Cette année, les bénéficiaires du « Bol de Riz » ont été versés à l'association cellarienne Au-delà du Regard. L'association organise chaque année des séjours dans le désert avec des groupes de jeunes et d'adultes malvoyants/non-voyants et voyants. Cette association est venue présenter son action et ses projets aux enfants la veille du « Bol de Riz ». Grâce à la mobilisation des enfants (et de leurs parents), de l'équipe pédagogique et de l'APEL de l'école, près de 700 € ont été collectés et reversés à cette association. Une belle action de solidarité de proximité.

Vie associative

Dimanche 18 juin Une marche solidaire au profit des Étoiles du Népal



Après une journée Sport et Bien-être en octobre 2022, l'association « Les Étoiles du Népal » vous donne, cette fois-ci, rendez-vous le dimanche 18 juin pour une marche solidaire : 2 parcours au choix (8 kms et 12 kms) avec un ravitaillement et à l'arrivée, des massages sur chaise.

Le départ est donné à partir de 9 h à la salle William-Turner (65, rue de Bel Air). La participation est de 5 € pour la marche et « à la chaussette » pour les massages.

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association. Les inscriptions sont ouvertes sur HelloAsso.com Les Étoiles du Népal et pour joindre l'équipe : Corinne au 06 76 61 43 78 / Karine au 06 69 39 40 82 / Anne au 06 50 23 15 39.

À vos baskets : l'association « Les Étoiles du Népal » compte sur vous !

L'ALEC propose une nouvelle activité

Claire BOURGE est sophrologue spécialisée dans l'accompagnement des problématiques du quotidien (régulation des émotions, stress, angoisses, sommeil, fatigue...), l'amélioration des techniques respiratoires pour faire de sa respiration son meilleur allié et la préparation mentale avant une compétition sportive ou un événement.

En partenariat avec l'ALEC, elle vous propose au Cellier à partir de la rentrée 2023 (1 fois tous les 15 jours hors vacances scolaires) des ateliers sur les émotions pour les enfants et des séances de sophrologie pour les adultes. À intervalles réguliers et pratiquée de manière suivie, la sophrologie permet d'installer à long terme des habitudes essentielles pour améliorer le quotidien.

Ateliers « La Bulle des Émotions » pour les enfants de 5 à 11 ans

Le concept : connaître les émotions. Savoir les identifier dans son corps et dans sa tête. Utiliser des outils simples et ludiques pour pouvoir y répondre efficacement.

Le but de l'atelier « La Bulle des Émotions » (LBDE) est de permettre aux enfants de mieux vivre leurs émotions, de les accueillir et de les gérer calmement. Des « super-pouvoirs » qu'ils pourront utiliser seuls et pour toute leur vie ! Un atelier = un thème (chasser sa colère, installer le calme, renforcer la confiance en soi, évacuer la tristesse, se remplir de joie, stimuler la concentration...). Toutes les thématiques peuvent être abordées.

Comment se déroule un atelier ? Pendant 1 h à 1 h 30, les enfants participent à des temps d'expressions, d'échanges, de créations et ils pratiquent des exercices de relaxation dynamiques, doux et adaptés.



Une réelle progression tout au long de l'année et un moment de détente, de bien-être, un moment rigolo où l'on en apprend toujours beaucoup sur soi-même !

Séances de sophrologie à l'année pour les adultes (dès 16 ans)

Rendez-vous 1 h pour lâcher-prise avec le quotidien, se détendre, apprendre à respirer pour en faire un atout au quotidien, découvrir des outils simples et faciles à utiliser pour se sentir bien.

Un temps pour soi, un moment hors du quotidien, pour s'écouter, se relaxer, faire redescendre la pression, s'apaiser.

Deux séances « découverte » gratuites

- Enfants : mercredi 7 juin de 14 h à 15 h 30, salle Louis-de-Funès
- Adultes : jeudi 15 juin de 19 h à 20 h 30, salle Maès

Renseignements : ALEC à alec.lecellier44@gmail.com ou Claire BOURGE (sophrologue) au 06 47 71 22 17.



Vie associative

Samedi 3 juin de 17 h à 1 h, complexe sportif

Le tournoi de volley de Moultopass

L'association Moultopass organise son 7^e tournoi de volley ouvert à tous à partir de 16 ans. Il se déroulera le samedi 3 juin de 17 h à 1 h du matin au complexe sportif du Cellier. Cet événement est placé sous le signe de la convivialité, du fair-play et de la passion commune pour le sport.

Possibilité de se restaurer sur place. Constitution des équipes par tirage au sort.

Si vous aimez jouer au volley et voulez passer une soirée sympathique inscrivez-vous !

Renseignements : moultopass44@gmail.com

Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/moultopass/evénements/tournoi-de-volley-de-moultopass-edition-2023>

De nouveaux maillots pour les équipes du CMBC

Cette année, Le Cellier Mauves Basket Club (CMBC) renouvelle les maillots de ses équipes qui en avaient bien besoin. En images, les équipes U9, U11, U13 et U15 aux couleurs du CMBC !

Le club tient à remercier tous ses sponsors pour leur aide et leur investissement et, concernant le renouvellement des maillots, plus particulièrement : Menuiserie Cornilleau, Deav to bb curius, Bosh service Le Cellier, Polaris, RL couverture, Garage AD Pageau Le Cellier.



- Mardi U15M de 19 h 15 à 21 h
- Mercredi U11M de 13 h 30 à 14 h 45 / U13F et U15F de 14 h 45 à 16 h / U13M de 16 h à 17 h 30
- Samedi Baskettonic de 10 h à 11 h

- À Mauves-sur-Loire :

- Lundi U11M de 17 h à 18 h 15
- Mardi U9M de 17 h à 18 h 15 / U13M de 18 h 15 à 19 h 30 / U17M/ U20M de 19 h 30 à 20 h 30
- Vendredi U9M de 16 h 45 à 18 h / U11M de 18 h à 19 h / U18F de 19 h à 20 h 05

Pour les U5 et U7, n'hésitez pas à contacter le club si vous n'avez pas pu venir aux portes ouvertes cette année. De plus, si vous avez des questions, vous pouvez écrire au CMBC à contact@cellier-mauves-basket-club.fr

Et retrouvez tous les actualités du club sur <https://cellier-mauves-basket-club.fr/>

Sur Facebook Cellier Mauves Basket Club

Et sur Instagram : <https://instagram.com/celliermauvesbasketclub?igshid=YmMyMTA2M2Y=>

Fa'Bulesque remercie son public, ses bénévoles et ses sponsors



Et voilà, l'aventure « Odyssée de l'Espace » est maintenant terminée. Les membres de la troupe de Fa'Bulesque vous remercient toutes et tous d'être venus encore plus nombreux les applaudir. Presque 1 000 spectateurs !

Fa'bulesque espère que vous avez pris autant de plaisir à regarder ce spectacle « Odyssée de l'Espace » que la troupe à le préparer.

Elle remercie une nouvelle fois tous les bénévoles de la troupe et celles et ceux qui ont, de près ou de loin, donné un peu de

leur temps pour contribuer à ce joli succès. Elle remercie aussi ses sponsors, dont la Maison du Bien-être et Proxi du Cellier, pour leur généreux soutien.

Fa'Bulesque remercie également la Commune du Cellier pour sa confiance, son écoute et son aide, durant toute la saison et particulièrement pendant les spectacles.

Après un peu de repos bien mérité, la troupe repartira très vite pour une nouvelle saison.

A très bientôt pour de nouvelles aventures musicales !

L'Établissement Français du Sang (EFS) recherche des bénévoles

Le don du sang est un geste incontournable. Cette petite goutte rouge, aucun produit artificiel ne la remplace. Au Cellier, 4 collectes sont organisées annuellement. Pour leur fonctionnement, l'EFS recherche des bénévoles.

Le déroulement de cette manifestation, qui a lieu salle William-Turner, est le suivant :

- Accueil des donneuses et donneurs de 16 h 15 à 19 h 30
- Une collation, dans une ambiance sympathique, est proposée après le don. C'est aussi l'occasion pour l'équipe bénévole de s'assurer de la bonne récupération des donneuses et donneurs.
- Pour les parents accompagnés de leur(s) enfant(s), des jeux sont proposés le temps de la collecte.

Pour cette logistique, l'équipe des bénévoles du Cellier a besoin de vous sur le créneau suivant : 15 h 30 à 20 h 30. L'idéal serait de constituer une équipe de 6 personnes.

Si pour cette bonne cause, vous êtes partant(e), contactez l'équipe bénévole du Cellier au 06 75 91 19 09 ou 06 12 72 57 59.



Samedi 17 juin sur les terrains de tennis extérieurs

Le Tennis Club du Cellier organise sa fête du tennis

Au programme :

- Midi : pique-nique
- À partir de 14 h : ateliers ludiques pour les enfants organisés par le super entraîneur du club David Gaborit.
- Un « radar », outil de mesure de la vitesse du service, sera installé et le club mettra à disposition balles et raquettes. Alors n'hésitez pas à venir tester la vitesse de votre service : il va y avoir des surprises !
- En fin d'après-midi auront lieu les finales femmes et hommes du tournoi interne du club : spectacle et émotions garantis. Venez nombreux soutenir et applaudir les joueuses et joueurs hors pairs du Tennis Club du Cellier.
- Un barbecue clôturera cette superbe journée pour les membres du club.

Et pour que cette fête soit synonyme de gaieté, le club souhaite que tous les participants, joueurs et spectateurs, viennent déguisés : accessoires, déguisements complets... Laissez parler votre imagination et votre humour ! Le Tennis Club du Cellier compte sur vous.



Les actus du Cellier Mauves Football Club

Séances de découverte gratuites et sans engagement

En cette fin de saison, le club ouvre ses portes à tous les jeunes, filles et garçons de 6 à 18 ans, débutant(e)s ou confirmé(e)s lors d'entraînements d'essai. L'occasion de (re)découvrir le football en vue de la prochaine rentrée sportive !

Planning des entraînements :

- U6-U7 : mercredi – 13 h 30 à 14 h 30
- U8-U9 : mercredi – 14 h 30 à 15 h 45
- U10-U11 : mercredi – 14 h à 15 h 30 / vendredi : 18 h à 19 h 15
- U12-U13 : lundi – 18 h 30 à 19 h 45 / mercredi – 16 h à 17 h 30
- U14-U15 : mercredi – 18 h à 19 h 30 / vendredi – 18 h 30 à 19 h 45
- U16-U17-U18 : mardi – 19 h 30 à 21 h / jeudi – 19 h 30 à 21 h

En raison des travaux au stade des Noues, tous les entraînements de la fin de saison auront lieu au stade des Loquets à Mauves-sur-Loire.

Ces séances d'entraînement sont gratuites et sans engagement (3 maximum).

Si tu as envie de frapper dans la balle, pour le plaisir de jouer et de t'amuser, viens découvrir l'ambiance et le fonctionnement du Cellier Mauves FC !

Contact : Aurélien Picot : 07 82 71 44 89



L'agenda de la fin de saison

- 2^e édition des Tournois de l'Ascension de 9 h à 18 h au stade des Loquets à Mauves-sur-Loire
- Jeudi 18 mai : catégories U8-U9 (F&G) et U10-U11 (F)
- Samedi 20 mai : catégories U10-U11 (G) et U12-U13 (F&G)

- Voyage et Tournoi U14-U15 à Langförden : du jeudi 25 au lundi 29 mai (en partenariat avec le Comité de Jumelage du Cellier)
- Assemblée Générale : vendredi 16 juin au Complexe du Pré aux Oies de Mauves-sur-Loire.

Toutes les actualités du Cellier Mauves FC sur www.lecelliermauvesfc.fr

Expression du groupe minoritaire

Au conseil du 28 mars, nous avons voté contre l'aménagement du lotissement du Prieuré, sur terrain communal, derrière la Maison de Santé.

Pourtant, nous défendons le besoin d'habitats pour les jeunes, les personnes âgées ou à faibles revenus. Le programme de locations sous conditions de ressources, de facilités pour les primo-accédants, et l'offre de logements Senior et T2 devraient donc nous satisfaire.

Alors pourquoi voter contre ?

Un non sens écologique : Le terrain du Prieuré est une zone humide. Cela signifie que ce site fonctionne comme une éponge, en accumulant les eaux de pluie et en les relâchant progressivement dans la nappe phréatique. Ainsi l'eau reste en réserve dans le sol. En ces temps de raréfaction de l'eau, les zones humides doivent être préservées. Elles sont protégées par la loi qui oblige à recréer une nouvelle zone humide en cas de destruction, sur le double de la surface détruite. La création d'une zone humide est techniquement difficile et ne fonctionne pas toujours.

Un non sens financier : L'aménageur doit payer le coût de cette nouvelle zone humide. Il nous paraît sous-estimé ; la commune devra donc sûrement contribuer pour payer la différence et devra s'engager à gérer cette nouvelle zone humide et à refaire des travaux si elle ne fonctionne pas. Cela pourrait coûter très cher aux Cellariens.

Un non sens économique : La prise en charge par l'aménageur du coût de cette zone l'oblige à faire des économies sur la qualité de l'aménagement et des logements.

Aucune étude alternative n'a été réalisée pour envisager la création de logements ailleurs sur la commune, malgré nos demandes récurrentes. A nouveau, les Cellariens sont mis devant le fait accompli.

Aurélié Valadié, Patrice Chapeau, Cristelle Van Kemenade, Olivier Ganne, Virginie Postec

lecellierdurableetsolidaire@gmail.com

<https://www.facebook.com/Durable.et.Solidaire.LE.CELLIER>

Chaîne You tube : [Le Cellier durable et solidaire](#)

Ouverture des inscriptions pour le trail du Cellier !



Samedi 14 octobre 2023, l'association de course à pied « La Grande Vadrouille » organisera son premier trail (course nature) : Les Foulées Siffait.

Cet événement, placé sous le signe d'Octobre Rose, vous propose deux épreuves :

- **12 kilomètres :** sportive mais accessible, parfaite pour (re)découvrir les points de vues magnifiques sur la Loire et le patrimoine naturel remarquable ;
- **24 kilomètres :** plus compétitive, sous un format unique et inédit. Pour celles et ceux qui souhaitent relever un challenge et dépasser leurs limites, toujours dans un cadre exceptionnel !



Les inscriptions sont ouvertes à partir du jeudi 1^{er} juin 2023, sur le site www.timepulse.fr

Attention, le nombre de dossards est limité !

Pour toute information : lesfouleessiffait@gmail.com ou 06 88 84 44 34

Saison culturelle

Samedi 17 juin, bourg

Fête de la musique



Le samedi 17 juin, à partir de 19 h, aura lieu la fête de la musique dans le bourg du Cellier.

En famille et entre amis, dans une ambiance festive et décontractée, venez écouter et découvrir des artistes et musiciens locaux.

Bar et food-truck sur place.

Infos : service municipal en charge de la Culture au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr.

Vendredi 9 juin à 20 h, brasserie Tête Haute (Z.I. des Relandières Nord)

Concert soul et R&B créolisé avec Élodie RAMA



Avec son album « Constellations » sorti courant 2022, Élodie RAMA, ex-Cellarienne, prend une orientation nouvelle en regardant vers les musiques électroniques, sans oublier son amour des sonorités hip-hop qui l'avaient tant nourrie lors des années passées auprès d'Hocus Pocus.

Son nouveau spectacle la mettra seule en scène avec des machines.

Durée : 45 min. Entrée gratuite.

En partenariat avec Tête Haute.

Infos : mairie au 02 40 25 40 18 ou culture@lecellier.fr



Commerçants / artisans / artistes

« Ça VAN pour moi », la nouvelle agence de location de vans aménagés au Cellier

Installée sur le site des Transports Rabouin (zone des Relandières Sud), « Ça VAN pour moi » souhaite faire du voyage en van aménagé une expérience accessible à tous, même à ceux qui ne se sentent pas l'âme de baroudeur. Ainsi, l'agence propose à la location des vans modernes équipés de tout le nécessaire.

« Ça VAN pour moi » propose une location tout inclus vous permettant de louer un van avec des équipements complets et partir à l'aventure dans le confort et la sérénité : draps, serviettes, vaisselle, cafetière, condiments de cuisine, wc chimiques, table et chaise de camping, tablette avec applications d'aide au voyage, suggestions d'itinéraires...

Deux modèles de van sont disponibles à la location :

• **Le Van Familial, le Ford Nugget Plus :** sa grande cuisine aménagée et ses wc intégrés à l'arrière du véhicule font de lui le van idéal pour une escapade en famille ou entre amis.

• **Le Van Haut de Gamme, le Mercedes Marco Polo :** des finitions haut de gamme, un confort de conduite inégalable et une hauteur de moins de 2m, vous permettant d'accéder (presque) partout. Le van idéal pour un séjour en amoureux !



La réservation d'un van se fait en quelques clics directement depuis le site internet cavanpourmoi.fr.

Vous aurez alors le choix entre deux formules kilométriques : 150kms / nuit ou 300kms / nuit.

L'agence accepte les règlements par chèques vacances (classique et connect).

Redécouvrez votre région sous un autre angle !

« Ça VAN pour moi »

www.cavanpourmoi.fr

Instagram et Facebook : [cavanpourmoi](#)
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.
92 route des Relandières,
Les Relandières Sud.

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en mai

Du samedi 6 (jusqu'au 17 septembre)
Visites guidées des Folies Siffait sur inscription
jardins-folies-siffait.fr
Saint-Méen

Mardi 16 / 18 h 30
Conseil municipal
Mairie

Le Cellier en juin

Judi 1^{er}
Ouverture inscriptions pour le trail
« Les Foulées Siffait » sur www.timepulse.fr
Le Cellier

Samedi 3 / 17 h à 1 h
Tournoi de volley organisé par Moutipass
Complexe sportif

Mercredi 7 / 10 h à 12 h
Permanence UDAF 44 : accès gratuit aux droits et au numérique
Mairie

Mercredi 7 / 14 h à 15 h 30
Séance découverte de l'atelier « La Bulle des Émotions » (ALEC)
Salle Louis-de-Funès

Vendredi 9 / 20 h
Concert d'Élodie RAMA
Brasserie Tête Haute

Samedi 10 / dès 14 h
« Show patate »
Ferme Les Rangs d'oignons

Samedi 10 et dimanche 11
Tournoi du Cellier Mauves Basket club
Complexe sportif

Judi 15 / 19 h à 20 h 30
Séance découverte de sophrologie (ALEC)
Salle Maès (complexe sportif)

Samedi 17 / dès 12 h
Fête du tennis organisée par Le Tennis Club du Cellier
Terrain de tennis extérieurs

Samedi 17 / dès 19 h
Fête de la musique
Bourg



Dimanche 18 / dès 9 h
Marche solidaire au profit des Étoiles du Népal
Départ salle William-Turner

Mardi 27 / 18 h 30
Conseil municipal
Mairie

Dimanche 11 juin RDV à 15 h 30,
ferme Les Rangs d'oignons

Spectacle « Cérémonie » par Le Foubon

Dans le cadre de « La Nuit des Forêts » et dans le prolongement des festivités à la ferme Les Rangs d'oignons, la Cie Les Canards Sauvages invite les Cellariennes et Cellariens à découvrir les clowneries du Foubon avec son spectacle « Cérémonie ».
Entrez dans la ronde du Foubon et venez ouïr les sottises se bousculer sous son coqueluchon !
Tours de passe-passe, musique, calembredaines... le Foubon redouble d'imagination pour vous esbaudir ! Le Foubon, plus tendre qu'une côte d'agneau, plus attachant qu'une tâche d'hypocras, plus joueur qu'un chien avec son bâton !
Ouah ! Conte loufoque aux accents ubuesques où se mélangent comédie et cornemuse.
Spectateur trop sérieux s'abstenir !



Début du spectacle : 16 h. Durée : 50 min.

Buvette jusqu'à 18 h.

Entrée : prix libre.

Rendez-vous à la ferme Les Rangs d'oignons au 22 allée de Clermont.

Urbanisme

Permis de construire et d'aménager délivrés entre le 15 mars et le 19 avril 2023 :

Construction d'une maison (PC04402823W1005)
3 route de la Pévelière

Extension d'une maison (PC04402822W1042)
4 route de la Loire, La Métairie du chemin

Changement de destination d'une construction (PC04402822W1041) - 4 rue des Gautronnières

Numéros d'urgence et utiles

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon : **02 40 83 60 01**
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde : **02 40 29 40 02**
- Médecin de garde : **116 117**
- ENEDIS Urgence : **09 72 67 50 44**
- Gaz de France Urgence : **0 800 47 33 33**
- Suez Urgence : **09 77 40 11 21**
- Centre anti-poison d'Angers : **02 41 48 21 21**
- Violences sexistes et sexuelles : **3919**
- Correspondant Ouest-France - Guy Garanger : **06 03 09 29 00**
- Correspondante Écho d'Ancenis - Josiane Kerjouan : **06 72 11 36 41**

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication : Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline VERMOSEN, Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN, Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone : 02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr

Rappel. Les demandes de publications, émanant des associations et des professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier) impérativement **au plus tard le 16 mai pour la parution le 15 juin du Lien n°98**. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.